



**Commission de l'attractivité, du développement
du département et des relations institutionnelles**

**61510 - Coopération transfrontalière,
européenne et internationale**

**Proposition d'approbation du projet de
convention relative à la mise en œuvre de
la mission INFOBEST PAMINA 2018-2020**

Rapport n° CP/2018/002

Service gestionnaire :

L630 - Service développement, Europe et transfrontalier

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente du Conseil Départemental de décider de la mise à disposition de l'INFOBEST PAMINA sis à Lauterbourg d'un troisième agent départemental en sus des deux agents départementaux déjà en place, et d'approuver les termes du projet de convention relative à la mise en œuvre de la mission INFOBEST PAMINA 2018-2020, qui acte le dispositif.

1. L'INFOBEST PAMINA, une structure franco-allemande d'information et de conseil sur les questions transfrontalières

L'INFOBEST PAMINA, basée à Lauterbourg, est une structure franco-allemande d'information et de conseil sur les questions transfrontalières qui, à l'instar des trois autres bureaux INFOBEST en Alsace, contribue à faciliter la vie quotidienne de la population locale transfrontalière en matière d'emploi, d'habitat, fiscalité, etc.

La mission INFOBEST ne délivre pas de conseil juridique. Elle propose un accompagnement personnalisé en réponse à la problématique posée et les informations sont données à titre gratuit.

Le suivi et la mise en œuvre de la mission INFOBEST PAMINA relèvent des partenaires cofinanceurs qui l'exercent au sein d'un comité technique de pilotage. La structure travaille en réseau avec les trois autres structures INFOBEST implantées en Alsace afin d'assurer la meilleure circulation de l'information et de favoriser la mutualisation de certaines actions communes.

Sa présidence est assurée à tour de rôle par les différents partenaires qui la composent.

L'ensemble des objectifs et des modalités de fonctionnement de la mission INFOBEST PAMINA est précisé dans le projet de convention pour la période 2018-2020 joint en annexe au rapport.

2. Les moyens : personnel et budget

Lors de la réunion du comité technique de pilotage de la mission INFOBEST PAMINA du 22 mars 2017, il a été proposé la création d'un troisième poste de travail permanent (assistant chargé d'affaires) en sus des deux postes de chargés d'affaires existants.

Le Département du Bas-Rhin étant déjà employeur des deux agents en place procéderait ainsi au recrutement et à la mise à disposition de ce nouvel agent au GECT (groupement européen de coopération territoriale) Eurodistrict PAMINA. Cette mise à disposition serait réalisée sur la base de cette convention globale prévoyant le financement mutualisé des trois postes concernés et des frais de structure (102 000 euros/an de frais de personnel auxquels s'ajoutent 22 000 euros/an de frais courants).

La moitié de la dépense serait ainsi prise en charge à parts égales entre l'Etat français et les deux lands allemands du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat. L'autre moitié serait supportée par l'Eurodistrict, dont un montant indirect à la charge du Département du Bas-Rhin de 13 152 euros par an sur les trois années de la convention, au travers de sa contribution statutaire au GECT PAMINA (65 000 euros annuels).

Le projet de convention relative à la mise en œuvre de la mission INFOBEST PAMINA 2018-2020 est annexé au rapport.

La commission de l'attractivité, du développement du Bas-Rhin et des relations institutionnelles, réunie le 5 février 2018, s'est prononcée favorablement sur les termes du projet de convention relative à la mise en œuvre de la mission INFOBEST PAMINA 2018-2020.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- *d'approuver la poursuite du soutien du Département du Bas-Rhin à la mission INFOBEST PAMINA, dont la mise en œuvre est confiée au Groupement européen de coopération territoriale Eurodistrict PAMINA sur la période 2018-2020 par voie de convention ;*
- *d'approuver le principe de la mise à disposition auprès du Groupement européen de coopération territoriale Eurodistrict PAMINA de trois agents départementaux ;*
- *d'autoriser le président à signer la convention relative à la mise en œuvre de la mission INFOBEST PAMINA 2018-2020, annexée à la présente délibération.*

Strasbourg, le 08/02/18

Le Président,



Frédéric BIERRY